Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 081-218102747-20250505-BP2025MODIF-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT TARN

ARRONDISSEMENT

CANTON
Albi-Sud

Commune SALIES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 5 mai 2025
L'An deux mille vingt-cinq et le 6 mai

Nombre de conseillers
En exercice 12

Présents 7
Votants 7

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, **après convocation légale du 15 avril 2025**, sous la présidence de **Jacky MIQUEL, le 1er Maire-adjoint.**

Etaient présents : Jacky MIQUEL, Bernard TOMINET, Valérie JACQUET, Florence CABROL, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON et David FERRÉ.

Excusés : Jean-François ROCHEDREUX, Raymond CHAPPERT, Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES et Florence VOGEL.

BUDGET PRIMITIF 2025 - DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE

Par courrier daté du 3 avril dernier, les services de la Préfecture ont émis des observations suite aux votes du Compte administratif 2024 et du budget primitif 2025 lors du conseil municipal qui s'est tenu le 17 mars 2025.

En effet, il s'avère que les restes à réaliser en recettes d'un montant de 337 231 euros , justifiées par des arrêtés attributifs de subvention, ont été saisis comme des prévisions budgétaires et non comme des restes à réaliser. Or, pour ne pas fausser la lecture du budget et ne pas afficher un déficit des recettes trop important, ces recettes doivent être prises en compte pour le calcul du solde du compte administratif et repris pour un montant identique dans le budget suivant.

Par conséquent, je vous propose de modifier en ce sens le budget primitif 2025.

Le budget primitif 2025 ne présente pas de modification par rapport à celui présenté lors du conseil du 17 mars 205.

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance du détail des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement et d'investissement.

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 703 389,03 €

La section d'investissement

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 056 382,21 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- **FIXE** le budget primitif et l'arrête comme suit :

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 081-218102747-20250505-BP2025MODIF-BF

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le 1068)	449 535,76	379 992,37
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	606 846,45	337 231,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	339 158,84
		=	=
	Total de la section d'investissement	**1 056 382,21**	**1 056 382,21**

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	703 389,03	652 390,00
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	-	-
	002 Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	0	50 999,03
		=	=
	Total de la section de fonctionnement	**703 389,03**	**703 389,03**
	TOTAL DU BUDGET	**1 759 771,24**	**1 759 771,24**

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 5 mai 2025.

Le secrétaire de séance

Valérie JACQUET

MAIRIE de SALIES (Tarn)

Le Président de séance

Jacky MIQUEL

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 12 MAI 2025